



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

EPCI

Question écrite n° 14262

## Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le PLF 2013 et notamment sur la dotation d'intercommunalité. En effet, de nombreuses intercommunalités s'inquiètent de voir que, pour les EPCI fusionnés, la dotation d'intercommunalité ne serait pas calculée avec le coefficient d'intégration fiscal le plus élevé mais avec la moyenne des coefficients d'intégration fiscale des EPCI pré-existants. Selon elles, cette mesure entraînerait une réduction importante des dotations pour les petites collectivités rurales aurait donc un impact négatif sur la ruralité. Ainsi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement et quelles sont ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Folliot](#)

**Circonscription :** Tarn (1<sup>re</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14262

**Rubrique :** Coopération intercommunale

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 décembre 2012](#), page 7661

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)